

## CHARTRE DEONTOLOGIQUE

### PROTECTION, PERMISSION & PUISSANCE

- Nous avons la conviction que chaque client est un champion, en capacité de penser par lui-même, de définir ses objectifs, de savoir ce qui est utile ou non pour lui.
- Nous créons un cadre de protection : respect de la confidentialité et fonctionnement contractuel, négocié et adaptable (objectifs, méthodologie, moyens mis en œuvre, coûts, rémunération, durée de la mission, modalités d'interruption de la mission).
- Nous sommes au service inconditionnel des objectifs de nos clients et nous n'avons aucun projet pour eux.
- Nous partageons avec nos clients tous les éléments d'information lui permettant de prendre ses décisions.
- Nous refusons la discrimination et le jugement sur nos clients de par leurs statuts, leurs appartenances, leur physique, leurs modes de fonctionnement.
- Nous nous engageons à faire émerger les ressources de nos clients, à identifier leurs problèmes comme des symptômes à dépasser.
- Nous sommes en posture d'écoute et de permission favorisant l'évolution, la conscientisation des ressources et leur déploiement vers la réussite.
- Nous nous engageons dans la relation, la création d'une alliance source de confiance permettant un environnement propice au changement.
- Nous nous formons continuellement pour offrir des interactions adaptées à chaque profil de client et de contexte.
- Nous refusons d'intervenir sur des missions contraires à l'éthique et/ou aux intérêts mêmes de nos clients.
- Nous nous gardons la possibilité de mettre un terme à une mission en cas de désaccord majeur avec un de nos clients.

Ce code de déontologie est consolidé par un accompagnement personnalisé à chaque coach permettant une analyse des réussites et des difficultés rencontrées lors des interventions avec nos clients (supervision, groupe de pairs, thérapie).